



Recevabilite de la prise de sang

Par **Christelle 3375**, le **03/12/2019 à 04:31**

Bonjour,

J'ai eu un accident dans la nuit de samedi à dimanche. Mon amie a été blessée, elle voulait que je l'emmène au urgences mais je suis passé par chez moi pour que mon ex, qui habite à 500 m de mon domicile, nous emmène à l'hôpital avec sa voiture vu que mon véhicule était abîmé.

Arrivé sur place, je me suis rendu compte de la gravité de ses blessures et nous avons appelé les pompiers, les gendarmes se sont déplacés et ils ont demandé une prise de sang mais, sous le choc de l'accident et ne pensant pas voir les gendarmes arriver, j'ai bu deux whiskys pour me détendre. Est-ce que je risque de perdre mon permis sachant que j'étais chez moi, mon véhicule stationne devant mon domicile, que j'avais déjà bu un peu d'alcool avant et que, bien sûr, je suis positif à l'ethylotest.

Merci de votre réponse.

Par **jodelariege**, le **03/12/2019 à 14:10**

bonjour, les gendarmes /la justice vont surtout croire que vous avez conduit en état d'ivresse...avec les conséquences qui vont avec.....vous avez donc eu un accident puis ramené votre voiture devant votre domicile,?avec votre amie blessée dedans?

Par **Christelle 3375**, le **03/12/2019 à 14:21**

Oui je n'avais plus de batterie sur le téléphone et ma voiture étant abîmé je me suis arrêté pour pouvoir téléphoner au secours sachant que l'hôpital est à 45 minutes de chez moi

Par **jodelariege**, le **03/12/2019 à 14:29**

je me fais l'avocat du diable : et votre amie n'avait pas de téléphone? vous deviez bien savoir qu'en cas d'accident les gendarmes ou la police se déplacent toujours et vous avez bu les deux whisky chez vous et vous êtes retourné près de la voiture ? cela ne va pas tenir devant

les gendarmes /justice qui vont vous répondre que l'alcool ça ne détend pas: ça saoule...